

TARIFS DE VENTE DU GAZ POUR 2018

Tarifs en vigueur dès le 1^{er} octobre 2018

L'abonnement

Le montant de l'abonnement est fixe à l'intérieur de chaque segment de consommation. Il couvre une partie des frais de gestion et d'entretien du réseau.

La consommation d'énergie

Le prix du kilowattheure est fixe à l'intérieur de chaque segment de consommation. Le montant facturé est proportionnel à votre consommation. Il garantit la disponibilité et la réservation du gaz nécessaire à vos besoins.

La puissance nominale

Le montant facturé est proportionnel au dimensionnement de votre installation. Il garantit la disponibilité des capacités d'acheminement du gaz jusqu'à votre installation et couvre une partie des frais de gestion et d'entretien du réseau.

| Tarifs | Conditions | Abonnement CHF/mois | Energie et réseau ct/kWh | Puissance CHF/kW/mois |
|--------|--|------------------------|-----------------------------|--------------------------|
| Minimo | 0 – 1'400 kWh et puissance < 150 kW | 5.00* | 25.00** | |
| Multi | 0 – 100'000 kWh et puissance < 150 kW | 16.90* | 8.56** | |
| Multi | 100'000 – 1 mio kWh ou puissance > 150 kW | 60.00* | 6.11** | 1.50* |
| Multi | 1 mio – 5 mio kWh et puissance > 150 kW | 600.00* | 5.43** | 1.50* |

* Sans TVA

** Sans TVA et sans taxe CO₂

La taxe fédérale est de CHF 96.00 par tonne de CO₂, soit 1.744 cts/kWh.

Le tarif Minimo est réservé à la cuisson et à d'autres usages occasionnels mais pas au chauffage.

Le tarif Multi correspond au tarif tous usages, chauffage inclus.